

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 28 mai 1873.

Deux fêtes, l'Ascension observée par les catholiques, l'anniversaire de la Reine observée par la population britannique que nous avons eues pendant la dernière huitaine ont retardé considérablement le mouvement des affaires. Ce n'est donc que sur les trois derniers jours qui précèdent notre jour de publication que notre revue doit s'étendre.

L'événement commercial de la semaine est la suspension de deux maisons importantes engagées dans le commerce d'épicerie, spiritueux, etc. Cette suspension pourrait entraîner la chute d'autres maisons qui se trouvent concernées dans les affaires de celles qui ont déjà suspendu. Le public commercial a été grandement surpris à la nouvelle de la suspension de la maison Alex. McGibbon qui jouissait d'une haute réputation. Cette suspension ainsi que celle de la maison Griffith, de Toronto, nous fournit l'occasion de faire quelques remarques sur un système vicieux qui existe en Canada et qui est souvent une cause de ruine pour un grand nombre de nos négociants, nous voulons parler des opérations en propriétés foncières dans lesquelles se lancent les commerçants qui ont de forts montants dans leurs livres et qui flottent d'année en année. C'est une erreur dans laquelle tombe un trop grand nombre de marchands, éblouis qu'ils sont par le rapport de telle ou telle spéculation qui a pu enrichir quelques heureux, mais qui est souvent préjudiciable au grand nombre. C'est une erreur dans laquelle tombent plus particulièrement nos marchands de la campagne qui à peine établis songent à acquérir la propriété qu'ils occupent. On sait qu'à la campagne la propriété foncière ne commande pas toujours une très grande valeur et que les magasins commandent rarement au-dessus de \$200 à \$250 par année. Un jeune marchand s'établit-il et réussit-il la première année de son établissement, qu'il veut acquérir cette propriété qu'il paie de \$3,000 à \$4,000, et fera le premier paiement avec les profits entiers de l'année écoulée et souvent avec ceux en perspective de l'année suivante. On ne calcule pas l'intérêt que peut rapporter cette propriété, tant on a hâte de devenir propriétaire, et on gène son commerce pour la gloire de faire dire qu'on est propriétaire de la maison qu'on occupe, sans compter combien cette gloire coûte. S'il se vend une terre à proximité du village on voudra encore en devenir propriétaire. Ajoutez à cela que si le nouveau commerçant se marie dans le courant de l'année, il lui faudra acheter pour la jeune femme un piano, une montre en or et des riches fourrures, sans lesquels dans ce pays le bonheur ne paraît pas devoir être parfait, à part le cheval et la voiture avec lesquels on aura fait la vie de garçon, et voilà une partie du fonds de commerce absorbée par des valeurs qui non seulement ne rapportent aucun profit mais sont même des sources de pertes de temps et d'argent. Cette description de notre état de société peut paraître un peu forcée mais qu'on consulte cent feuillets, et si on veut être franc, soixante-quinze sur cent vous diront qu'en effet, l'acquisition de propriété foncière et de

utilités comme celles que nous avons signalées a été leur pierre d'achoppement.

L'ajournement du parlement a eu lieu vendredi. Nous trouverons ailleurs la liste des bills sanctionnés.

On verra que les recommandations de la Chambre de Commerce de la Puissance ont été en grande partie adoptées. Une des réformes que nous avons invoquées depuis longtemps, l'inspection obligatoire du beurre, du poisson et des huiles de poisson est enfin devenue loi. Nous publierons ce bill tel qu'amendé aussitôt qu'il nous parviendra. Un autre bill qui regarde spécialement le commerce, celui des poids et mesures a aussi été sanctionné. Ce bill ne rencontre pas entièrement notre approbation, mais c'est un pas dans la bonne voie, dont le but ultérieur sera de posséder le système métrique à l'exclusion de tout autre. Le bill concernant le pilotage ne rencontre pas non plus toute notre approbation. Malgré toutes les belles choses que nous avons lues et entendues, nous restons toujours de l'opinion que le partage à part égal n'est pas juste et reste une prime offerte à la médiocrité, à l'incapacité même quelquefois. Si les pilotes en sont contents, tant mieux, pourvu que la profession n'en souffre pas, ce dont nous doutons fortement.

Nous ne pouvons pas faire ces remarques sans offrir néanmoins nos félicitations aux pilotes qui viennent de donner au pays un exemple que nous voudrions voir suivi dans bien d'autres circonstances. La mesure (concernant le pilotage) a été amené sous les auspices les plus puissants du pays, le haut commerce, les amateurs, les personnes les plus influentes, néanmoins les pilotes par l'énergie qu'ils ont déployée en combattant pour leur mesure, ont su faire céder le gouvernement, vaincu le commerce et ont fait respecter leurs droits, à leur point de vue du moins. Nous nous demandons maintenant si la grande phalange industrielle se posait comme vient de le faire les pilotes, que n'obtiendrions-nous pas pour l'industrie? Combien verraient-nous de députés occuper des sièges en Chambre qui préclameraient la protection accordée à la fabrication du sucre de betterave, une protection monstrueuse. Les libres échangistes qui émettent de telles opinions ne devraient pas se mettre dans la position d'être cités comme protectionnistes par un premier ministre en temps d'élection pour le contredire une fois en chambre. A vrai dire, en temps d'élection tout le monde est protectionniste. Le mot de protection a tant de latitude qu'il ne serait pas mauvais que les industriels missent des limites au sens qu'on pourrait lui prêter, et ils atteindraient facilement ce but en agissant à l'instar des pilotes sur le bill concernant le Pilotage. L'axiome que "l'Union fait la force" sera-t-il encore longtemps ignoré par nos industriels?

A propos d'industrie: les industriels engagés dans la fabrication des ferromeries se sont réunis cette semaine en cette ville. Leurs délibérations ont été tenues secrètes.

Nouveautés.—On peut dire que les affaires en gros du printemps pour le commerce de nouveautés sont finies. Plusieurs de nos maisons d'importation ont envoyé leurs acheteurs sur les marchés d'Europe pour faire les achats de

marchandises d'automne et d'hiver. Le commerce de détail est plus actif et le temps des semailles fini, nous allons voir maintenant plus d'acheteurs de la campagne. Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler. La diminution de l'importation ce printemps laissera les affaires en *Dry Goods* dans une meilleure position à la clôture de la saison.

Cuir.—Nous signalons une légère amélioration dans le commerce de cuir. En conséquence du long calme que nous avons à plusieurs reprises signalé dans le commerce des cuirs, les tanneurs ont diminué leur production. Nous espérons que cette démarche de leur part aura l'effet de débarrasser le marché du trop plein des existences et empêchera une trop forte baisse dans les articles manufacturés, et contribuera en même temps à faire baisser les peaux vertes dont le prix a été proportionnellement trop élevé depuis quelque temps.

Chausures.—Nous signalons un assez bon courant d'affaires aux cotes de notre prix courant.

Charbon.—Les affaires en charbon ne présentent pas une bien grande activité. Les quelques cargaisons qui sont arrivées dans notre port ont été importées pour la consommation. En charbon américain nous n'avons encore aucune opération à signaler. On a offert quelques cargaisons de houille de la mine Intercolumbia de \$7.25 à \$7.50 par tonneau de 2,240 lbs. Nous nous attendons à avoir à signaler passablement d'activité dans notre publication de la semaine prochaine.

Bois de service.—Le madrier de pin et d'épinette tendent à la baisse en conséquence du haut prix du fret que demandent les vaisseaux de long cours. Il ne s'est conclu que peu d'affaires pendant la huitaine qui vient de s'écouler. La demande pour la consommation se maintient régulière sans changement de prix.

PREX DE LA VENTE DES BOIS CARRÉS, MADRIERS, ETC., SUR LES MARCHÉS DE QUÉBEC.

Québec, 24 mai 1873.

	£ s. d.	£ s. d.
Pin blanc en radeau et de qualité inférieure.....	0 0 10	0 0 11
Pin blanc en radeau et de qualité supérieure.....	0 1 3	0 1 6
Pin blanc préparé pour noisement, suivant la qualité.....	0 1 0	0 1 7
Planches de pin blanc, de 19 à 20 pouces, préparées pour noisement.....	0 1 6	0 1 8
Pin rouge en radeau.....	0 1 0	0 1 5
Pin rouge préparé pour noisement.....	0 1 6	0 1 8
Clêne.....	0 2 4	0 2 5
Orme en radeau.....	0 0 0	0 0 0
Orme préparé pour noisement.....	0 0 0	0 0 0
Épinette rouge équarée.....	0 1 0	0 1 3
Épinette rouge en radeau.....	0 0 9	0 0 10
Bois marchands.....	77 10	78 0 0
do pour pipes.....	0 0 0	0 0 0
do W 1 pour tonnes.....	24 15	25 0 0
Matriers, fère qualité.....	26 0 0	0 0 0
do do et autres en proportions.....	21 0 0	25 0 0
do do 2 ^e qualité et autres en proportion.....	10 0 0	0 0 0
do d'épinette fère qualité.....	8 0 0	0 0 0
do do 2 ^e do.....	6 0 0	0 0 0
do do 3 ^e do.....	6 0 0	0 0 0

N. B.—Les personnes en Angleterre devront se rappeler que le bois vendu en radeau, soumet l'acheteur à une grande dépense pour la préparation, *butting*, et parfois l'entraîne à de grandes pertes pour les *culls*; s'il est vendu en ordre de chargement, il ne faut ajouter que les frais de chargement.

J. BELL FORSYTH et C^{ie}.

Bois de corde.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler sur la position de ce marché.

Ferromeries et Métaux.—Les affaires en métaux et en ferromeries sont loin de présenter l'activité que nous avons à signaler les dernières années passées à cette saison de l'année.